COMPTE-RENDU DU CTL DU 24 MARS 2021

Le CTL s'est tenu par visioconférence.

1) La Nouvelle Stratégie d'Accueil (pour approbation)

Tout le monde, direction et organisations syndicales, s'accorde sur le fait que l'accueil est une mission essentielle de notre administration et qu'elle doit être réalisée de manière qualitative pour les usagers et dans des conditions satisfaisantes pour les agents.
L'idée d'une nouvelle stratégie devrait donc satisfaire tout le monde.
Sauf qu'en y regardant de plus près, la Nouvelle Stratégie d'Accueil (NSA), bien aidée par le contexte de la crise sanitaire, apparaît comme une nouvelle opération de communication de bonne volonté sans grand travail de fond sur la situation réelle des services et sur la véritable amélioration apportée.

Premier grand objectif présenté dans la NSA : 25 % des agents d'un site doivent être affectés à la mission d'accueil.
Pour les représentants FO-DGFIP68, ce chiffre n'a de sens que si on le compare à la situation actuelle. En effet, si ce pourcentage est déjà atteint voire dépassé dans des services en difficulté, il conviendrait de viser plus haut ! Inversement, si un site déploie moins de ces 25 % mais parvient tout de même à remplir sa mission, pourquoi modifier l'organisation interne ?
Or, malgré notre demande explicite, notre direction a refusé, soit volontairement soit par méconnaissance, de nous informer sur la situation avant mise en place de la NSA.
On est bien à la DGFIP ! On fixe des objectifs et on se fout de ce que ça représente, peu importe qu'il y ait amélioration ou dégradation, l'essentiel est de les atteindre pour pouvoir affirmer qu'on a réussi…

Deuxième point de la NSA pour améliorer l'accueil : on réduit les plages d'ouverture au public (20 heures hebdomadaires pour les grands sites et 16 pour les petits) avec que de l'accueil sur rendez-vous le matin. Et tout le reste par téléphone (soit 30h hebdo d'accueil téléphonique par semaine).
Sur ce point, la crise sanitaire a pleinement joué en faveur des directions ! Forcément, avec plusieurs mois de confinement, il est facile de présenter des chiffres de fréquentation en forte baisse et de s'en servir opportunément pour restreindre toujours plus les plages d'accueil général.
La position de FO-DGFIP68 reste inchangée : nous sommes attachés à rendre un service public de qualité aux usagers en fonction de leurs attentes et nous ne pouvons nous satisfaire de limiter les heures de réception et de contraindre les personnes qui se déplacent à revenir après avoir pris RDV.

Pour cette NSA, la DGFIP se dote :
– D'un nouvel outil « Contact » Tableur Open Office , qui devrait aider à la gestion des files d'attente et permettra de prendre les coordonnées des personnes dans la file qui ne pourront être reçus le jour même. L'alimentation de cette base de données départementale permettra un suivi du traitement.
– De tablettes livrées fin avril destinées aux « voltigeurs » pendant la campagne, ces derniers seront un soutien à l'équipe d'accueil (Cela devrait être les chefs de service qui s'y colleraient) pendant que les vigiles seraient chargés de la gestion des handicapés et de la délivrance des formulaires.
– Il a été commandé 101 PC portables, 150 de plus le seront au mois de juin ainsi que 200 téléphones portables.

Enfin, d'un point de vue fonctionnement interne, la NSA introduit la notion/distinction entre les questions rapides et les questions complexes.
Les personnels chargés du téléphone répondront aux questions rapides (3 minutes) et guideront les contribuables vers une demande de RDV pour les questions complexes.
Un protocole écrit a été demandé, ce document sera vivant (amené à évoluer), il sera un guide identique à un sous-main mais ne sera pas contraignant.

Pour ce qui est de l'organisation des équipes et des postes de travail mis à disposition, ce sont les chefs de service qui ont décidé lors de groupe de travail.
A la DDFIP, le début de la campagne IR 2020 sera le point de départ de la Nouvelle stratégie d'Accueil prévu le 26 avril 2021.
Une campagne de presse est prévu pour la NSA de la DDFIP
Le référent départemental pour la campagne est Mme Agnes DEFFONTAINES.
Elle sera en charge de la méthode et des problématiques communes.

Les représentants FO-DFGIP68 ont voté contre ce dispositif qui ne représente qu'une nouvelle étape de la stratégie de communication sur une pseudo-volonté d'améliorer l'accueil alors qu'il ne s'agit que d'adapter les méthodes aux réelles ambitions à savoir décourager les usagers de venir spontanément et ainsi justifier les suppressions d'emplois et finalement de structures.

2) Convention de travail à distance des géomètres d'Altkirch (pour approbation)

Depuis la création du SDIF à Mulhouse, les géomètres d'Altkirch ont vu leurs emplois transférés à Colmar mais continuent d'exercer leurs missions à Altkirch.
Cette convention permet d'encadrer officiellement leur situation.
Les représentants FO-DGFIP68 ont voté pour ce point.

3) Implantation de l'emploi de CDL de Mulhouse au 1er septembre 2021 (pour approbation)

Émanation du NRP, la création de l'emploi de CDL fait suite à la création du SGC MULHOUSE. Le responsable du SGC sera un AFIPA. Ce poste d'AFIPA est supprimé du TAGERFIP en Direction pour être créé à Mulhouse. Le CDL sera également AFIPA, le poste est à pourvoir.

Depuis le lancement du NRP, nous votons contre tous les sujets qui sont liés à cette réforme qui détruit notre administration.

5) Nouvelles modalités de gestion de la taxe sur la valeur vénale des immeubles, TVVI, détenus en France par les entreprises étrangères non établies en France (pour information)

Cette taxe concernerait 10 entreprises réparties dans le Haut-Rhin entre les SIE de Mulhouse et de Colmar.

6) Modification des horaires (pour information)

Ce point fait suite au dernier CT au cours duquel les organisations syndicales avaient dû voter pour approuver ou non la consultation des agents.
Pour mémoire, la direction ne nous avait rien présenté des possibilités offertes aux agents et notre critique avait amené à une discussion houleuse.
Comme il s'y était engagé, le directeur nous présente enfin les possibilités et les résultats des votes pour information pour les sites de la Trésorerie GHRMSA, SGC Altkirch, SIE Mulhouse, SIP Altkirch, SIP Colmar et Trésorerie EHP Colmar.
Les représentants FO-DGFIP68 sont intervenus pour avoir confirmation de l'effectivité du choix du SIE de Mulhouse, le portail d'accès à la Cité administrative n'étant pas jusqu'à récemment ouvert avant 7h, ce qui rend impossible le pointage dans le bâtiment à cette même heure.
La direction doit se renseigner.

4) Avancement du projet de départementalisation de l'accueil physique des usagers frontaliers suisses au SIP de Saint-Louis (pour information)

Ce point est inscrit à l'ordre du jour à la demande des organisations syndicales. Evoqué au détour d'autres points, ce projet n'avait jamais fait l'objet d'une présentation précise et officielle.
Si l'inscription ne mange pas de pain, la véritable discussion avec la direction n'était pas acquise au vu des documents de travail fournis par la direction qui se contentait de la reproduction du document CHSCT limité à l'installation physique dans le nouveau bâtiment.

Non satisfaits des éléments oraux transmis en séance, les représentants FO-DGFIP68 ont demandé :
– la participation de membres du CTL à la visite des locaux d'ores et déjà organisée par le CHSCT le 20 avril ;
– la tenue d'un groupe de travail pour échanger sérieusement sur le fond du fonctionnement de cet accueil dédié.
Ces deux demandes ont été acceptées et ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain CTL pour approbation.

7) Cité Administrative de Colmar (pour information)

Le DDFIP a demandé 450 m² de plus par rapport à la mouture du projet en cours. Il semble confiant.
Les premiers services à déménager seront la DDT et la division DCER de la DDFIP en septembre 2021.
À ce jour, il est trop tôt pour discuter de l'installation de chaque service au sein des bâtiments, seules des attributions globales ont été arrêtées par administration par bâtiment.
À ce jour, il n'est pas prévu de local syndical individuel pour chaque administration, Eiffage avait prévu une mutualisation inter-administrations, le DDFIP a demandé à ce que le projet soit rectifié.
Un point régulier sera fait sur les évolutions au cours des prochains CTL.

8) Points divers

Concernant la CEA, combien d'agents strasbourgeois seront transférés à Colmar ?
M. DUCHENE et M. GIROUDET nous ont répondu que 5 à 7 agents strasbourgeois (certainement 6) devraient être accueillis à partir du 1er septembre prochain.
Il a été demandé si M. DUCHENE restera dans l'équipe de commandement après le 15 avril, date de sa nomination à la tête de la CEA , M. Giroudet le souhaite, mais il a ajouté que ce n'était pas sûr car il y avait beaucoup de travail à la future CEA.

Les représentants SOLIDAIRES sont intervenus au sujet de la DDR3 qui va être remplacée par MEDOC mais la date n'est pas encore connue. La direction n'a pas apporté plus de précision si ce n'est que notre département ne sera pas dans les premiers

Les DISI devront passer toutes les trésoreries sous le protocole DHCP avant la fin de l'année… même celles qui ferment grâce au NRP ! Les représentants de la CFDT ont demandé si cela était vraiment nécessaire pour ces structures.
Mme KAYACAN va se renseigner, mais elle ne pense pas qu'ils interviendront sur les structures vouées à disparaître.

Interrogé par les représentants FO-DGFIP68 sur la situation de la division du contrôle fiscal qui n'a plus de responsable depuis le 1er septembre de l'an dernier, M. Giroudet va faire un appel à candidature parmi les IDIV CN pour recruter un adjoint à la mission contrôle fiscal de la DCER.

Les représentants FO-DGFIP68 ont également fait remarquer que, contrairement à son engagement, le directeur n'avait pas tenu les organisations syndicales informées de l'évolution de la réflexion sur le nouvel aménagement des locaux de Dollfus. Des bruits de couloir circulent et participent à une mauvaise ambiance dans les services, ce n'est pas sain et une clarification serait la bienvenue.
Le directeur confirme avoir choisi parmi les trois possibilités qui lui avaient été offertes et nous présentera sa décision après d'ultimes arbitrages.

Mathilde LANG/Fabien BONISCHO **Titulaires**
Corinne ZAMBELLI/Jean-Pierre FRECHIN **Suppléants**